## Rappel : que dit la loi?

**Il est interdit de brûler vos déchets verts**
en raison des fumées hautement toxiques dégagées lors de leur combustion (passible d'une amende de 450€)

**Il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires** depuis janvier 2019 pour les particuliers.

## Les déchets verts sur le territoire du SMICTOM

292 kg
par habitant et par an !

De loin le déchet le plus apporté
en déchetterie
(en tonnage)



## Il est **urgent** de **réduire** nos apports en déchetterie

Le volume des déchets verts augmente de manière alarmante. Leur traitement est chaque année plus onéreux pour la collectivité et impacte notre environnement.

**Vous pouvez agir** concrètement en adoptant les bons gestes.
C'est bon pour votre jardin et votre porte-monnaie!

# Informations pratiques

## Déposez vos branchages

Tailles de haies, arbres et arbustes
10 cm de diamètre maximum

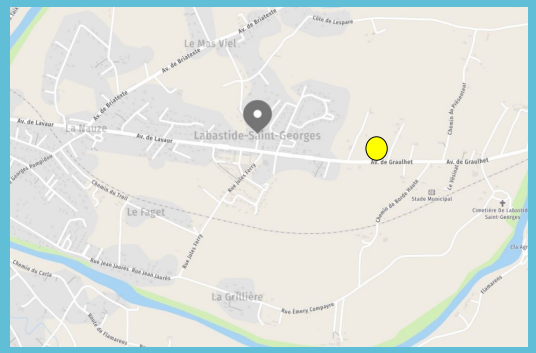
## Sont strictement interdits

Tontes de pelouse
Feuillages
Terre, pierres
Tout autre déchet



## Où vous rendre?

Avenue de Graulhet / Chemin des Pradelles




## Quand ?

Déposez vos branchages du **1er** au **31 Mars** et
du **1er** au **31 Octobre**

Récupérez vos branchages broyés à l'issue de chaque période de dépôt (avril et novembre)

Pour tout renseignement : Affichage sur lieu de dépôt et

**MAIRIE de LABASTIDE-SAINT-GEORGES**

05 63 58 06 13 labastide-saint-georges.fr

SMICTOM de la région de Lavaur • 35 route de Gaillac • 81500 Lavaur • 05 63 58 76 40
contact@smictom-lavaur.fr • facebook.com/Smictomdelavaur

Impression Jet d'Encre. Ne pas jeter sur la voie publique.

S.M.I.C.T.O.M

# Les déchets verts des ressources pour nos jardins

## Opération de **broyage** de vos branchages sur votre commune

**Votre opération revient en 2023**

en **MARS** et **OCTOBRE**



Votre commune et le SMICTOM de la région de Lavaur renouvellent l'opération de broyage de vos tailles d'arbres et arbustes sur votre commune.

Récupérez les branches broyées en fin d'opération pour votre jardin, vous gagnez ainsi du temps et de l'argent grâce à vos branchages !

# Vos déchets verts valent de l'or!



Valorisés, réutilisés, recyclés, vous ne pourrez plus les considérer comme des «déchets» mais comme une «ressource» verte pour votre jardin.

**5 bonnes raisons pour utiliser les branches broyées au jardin.**

### 1 Plus de corvée de désherbage

Utilisés en paillis ou en compost dans le potager ou au pied de vos arbres, le broyat limite les mauvaises herbes, remplaçant avantageusement les engrais chimiques et les pesticides onéreux.

### 2 Economisez l'eau

Utilisez le broyat comme paillage pour ralentir l'évaporation et économisez 3 arrosages sur 4.

### 3 Fertilisez votre terre

En se décomposant progressivement, le paillis nourrit les vers de terre qui aèrent, fertilisent et enrichissent votre sol sur le long terme.

### 4 Plus besoin de vous déplacer en déchetterie

Moins de trajet et d'attente à la déchetterie, c'est autant d'essence économisée et de gaz à effet de serre non émis.

### 5 ...et c'est plus de temps pour vous!

Moins de désherbage, moins d'arrosage, moins d'entretien au quotidien et moins d'allers-retours en déchetterie... sont autant de temps gagné à profiter de votre jardin!

# Les solutions simples pour un jardin qui recycle!



**Transformez sur place toutes vos ressources vertes pour respecter le cercle vertueux de votre jardin : les plantes poussent, meurent et fertilisent le sol qui nourrit alors une nouvelle génération de plantes. C'est rendre à la nature ce qu'elle nous donne !**



## Mulching

Utilisez la fonction mulching de votre tondeuse et laissez sur place vos tontes d'herbe qui conserveront votre pelouse humide.



## Broyage

Au printemps, broyez à la tondeuse les tailles d'entretien et les feuilles pour un retour direct au sol.

À l'automne, passez vos gros volumes de feuilles mortes à la tondeuse pour les utiliser au pied de vos plantations.



## Paillage

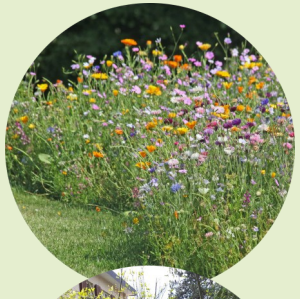
Utilisez le broyat pour pailler votre potager ou le pied de vos arbres : en se décomposant, il fertilise la terre, conserve l'humidité et protège du froid. Le paillage permet de diviser par 4 les arrosages!



## Compostage

Incontournable au jardin, le compostage valorise les déchets de cuisine et du jardin en les transformant en fertilisant, riche en nutriments. Le SMICTOM propose l'achat de composteurs individuels et des ateliers de compostage.





## Zones fleuries

Pensez à laisser des zones non tondues ou à semer une jachère fleurie colorée et parfumée pour attirer les insectes pollinisateurs dans votre potager!



## Haie sèche

Utilisez directement vos branchages pour créer un brise-vent efficace, une séparation dans votre jardin qui procure ombre et abrite la faune.



## Quand tailler?



**Évitez la taille** des arbres et arbustes **de mars à août** pour ne pas gêner la nidification.

## Quand pailler?

En revanche, le paillis est utile toute l'année:

- **Au printemps**, paillez après une forte pluie ou un bon arrosage.
- **En été**, appliquez une seconde couche si une période de sécheresse est annoncée.
- **En automne**, paillez pour restaurer la fertilité et préparer la saison suivante.